L'Agence urbaine d'Agadir fait le point

Actualité Agadir et région

Posté par: Visiteur

Publié le : 22-04-2013 20:45:38

«Sur 9.720 demandes d'autorisations de construire, 6.381 ont reçu un avis favorable», c'est du moins ce qui ressort du bilan récapitulatif des réalisations de l'Agence urbaine d'Agadir au titre de l'année 2012.

Dans le détail, 65,7% des projets ont reçu un avis favorable, tandis que 22,3% ont été rejetés et 12% ont reçu un «autre avis». Sur ce point, il faut préciser que cette catégorisation concerne les dossiers qui ont été validés sur le plan urbanistique et technique et dont l'avis «favorable» définitif est tributaire du complément du dossier.

Selon l'Agence urbaine d'Agadir, l'ensemble des projets validés a permis de réaliser plus de 2,6 millions de planchers couverts et l'ouverture à l'urbanisation de 429,73 ha. Côté budget, une enveloppe frôlant les 11 MMDH a été mobilisée. En termes d'évolution des dossiers cette fois-ci, le nombre d'autorisations déposées pour examen à l'Agence urbaine, au cours de l'exercice 2012, a affiché une diminution par rapport aux deux dernières années. À ce niveau, les dossiers examinés et ceux agréés ont évolué respectivement de 11.991 et de 8.532 dossiers en 2010 pour se situer à 14.297 et 9.321 dossiers en 2011 avant de régresser au cours de l'année écoulée à hauteur de 9.720 demandes de construction pour 6.381 projet instruits favorablement. Par ailleurs, s'il y a une observation à retenir, elle serait liée à la concentration des projets validés à hauteur de 62 et 61% dans le cadre des commissions des grands et petits projets dans les préfectures d'Agadir-Ida Outanane et Inezgane-Ait Melloul. S'agissant du schéma directeur d'aménagement urbain de l'agglomération du Grand Agadir et de ses plans d'aménagement, après la validation de la 1re phase «méthodologie d'approche» de la mission, c'est au tour de la seconde phase d'être réalisée. Actuellement, le cabinet d'étude canarien se penche sur l'analyse territoriale, les enjeux et les leviers de croissance. Pour ce faire, trois ateliers thématiques ont été déjà effectués impliquant les services et les autorités concernées. En parallèle, l'Agence urbaine a mis en place d'autres chantiers, notamment l'encadrement et le suivi des études urbaines et générales. Parmi eux figurent le pôle urbain de Tagadirt qui s'étend sur une superficie égale à 1.000 ha et susceptible de recevoir une population de 250.000 habitants. Après l'apurement de la situation de l'assiette foncière, il a été procédé en 2012 à l'établissement d'un mémorandum qui définit les conditions de collaboration entre les différentes parties sur ce projet. Pour le pôle urbain de Lastah à Taroudant, le plan définitif a été validé par le comité local et il sera intégré au plan d'aménagement de la ville. Concernant les quartiers non réglementaires, l'agence a réalisé la couverture de 130 zones par des plans de restructuration, dont 36 sont homologuées sur 9 communes, tandis que 94 autres plans sont en cours d'étude. Dans l'objectif d'améliorer le cadre bâti et l'aspect architectural des constructions, deux études sont en cours de réalisation. Il s'agit de la charte architecturale et paysagère de la ville de Taroudant et du plan d'aménagement et de sauvegarde de la médina de Tiznit. Ils en sont au stade de réalisation de la seconde phase après validation des rapports des premières missions. Quant au plan d'action triennal 2013-2015, l'Agence urbaine poursuivra sa mission de couverture en documents d'urbanisme. Dans ce sens, l'objectif est de réaliser 105 documents d'urbanisme. Néanmoins, le lancement de plusieurs études est tributaire de la contribution des communes via des

conventions de financement, en particulier les provinces de Agadir-Ida Outanane, Taroudant, Sidi Ifni et Tiznit. Pour ce qui est du budget dédié à l'année 2013, il a atteint 56,2 MDH dont 31 MDH de recettes de fonctionnement et 25,2 MDH pour l'équipement.

«État d'avancement des études et des plans d'aménagement à l'échelon régional»

Concernant la couverture en documents d'urbanisme, l'Agence a lancé au cours de l'année écoulée 7 plans d'aménagement. Notons que 10 autres sont en cours d'étude et que 2 appel d'offres sont en cours de préparation. De surcroît, 2 plans ont été déjà homologués, 3 sont en cours de modification suite aux travaux de la commission technique locale, 3 autres ont été transmis à l'autorité gouvernementale pour la tenue de la commission technique locale et 2 ont été transmis aux communes concernées pour enquête publique et délibération. De plus, 3 plans ont été transmis aux services centraux pour homologation, mais ont été rejetés par le SGG et 6 arrivés à la phase des variantes d'aménagement.

lesechos.ma